

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 88 (1979)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Ton histoire est la mienne...  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683374>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Ton histoire est la mienne...*

Nous nous plaisons à reproduire ci-dessous un article paru en automne 1978 dans le journal *L'Impartial*. Son auteur, Mme Jacqueline Schwarz, présidente de la section Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds, ne tient nullement à conserver l'exclusivité de son idée et serait au contraire heureuse que celle-ci fasse école et que d'autres sections s'en inspirent pour faire connaître d'une manière originale leurs activités traditionnelles ou spécifiques au grand public.

\*

Il était une fois un fœtus douillettement abrité dans le ventre de sa toute jeune maman. Son cœur battait auprès du sien, il se développait sans angoisse. Et il avait raison, car ses jeunes parents avaient été prévoyants et suivaient le cours «Mère et enfant» de la Croix-Rouge; ils s'apprêtaient ainsi à l'accueillir en connaissance de cause.

Quand il fut au monde, il fut nourri au sein puis au biberon et parfois sa mère se trouvait confrontée avec de nouveaux problèmes. Elle se rendait alors à la «consultation pour nourrissons» où une infirmière spécialisée lui prodiguait gratuitement des conseils, observait le nourrisson, le pesait. Quelques mamans avaient coutume de se retrouver là, de comparer leurs petits, d'échanger leurs idées.

C'est là que la jeune mère apprit l'existence du «vestiaire», auquel elle se rendit aussitôt. Elle y fit de bonnes affaires, en trouvant pour le petit et pour elle des vêtements à bon compte. Dès lors, l'habitude étant prise, elle offrit aussi ses habits usagés, mais en bon état.

Les jeunes parents heureux, mais fatigués, souhaitaient parfois un peu se divertir, mais ne se résolvaient pas à abandonner leur gracieuse progéniture. Ils firent alors appel au service de «Baby-sitting» de la Croix-Rouge.

Un garçon ou une fille, faisant partie de l'équipe formée à cet effet, venait s'installer chez eux pour un soir, une nuit ou un après-midi, cela pour une somme modique. Ces jeunes adolescents savaient se rendre sympathiques et devenaient souvent des amis. Parvenu en âge de scolarité, l'enfant était parfois surmené et ses parents ne pouvant partir en vacances avec lui, confiaient le soin à la Croix-Rouge de lui trouver une colonie. Grâce au bénéfice de la «vente du mimosa» la Croix-Rouge pouvait participer aux frais. En même temps d'autres enfants moins favorisés que lui, vivant en France dans des institutions et dont les parents sont déchus de la puissance paternelle, pouvaient être reçus en Suisse, dans des familles d'accueil trouvées par les responsables du «Secours aux enfants».

Le petit avait grandi, et les jeunes parents attentifs eurent envie qu'il apprenne lui aussi à songer aux autres, à n'être pas égoïste. Ils lui conseillèrent de s'intéresser à la «Croix-Rouge Jeunesse» qui est compartimentée selon les goûts et les tempéraments. Il put choisir s'il voulait s'occuper de personnes âgées en leur faisant des commissions, en leur procurant de la lecture, s'il voulait entourer des handicapés physiques et mentaux ou s'il préférait distraire de jeunes malades. Par le biais de ses occupations, il découvrit ses aptitudes et eut envie d'embrasser une profession médicale ou paramédicale. Des conseillers de la Croix-Rouge purent le documenter et lui présenter tout l'éventail existant: du médecin à l'infirmier, au laborantin, à l'assistant technique en radiologie, au diététicien, à l'ergothérapeute, au physiothérapeute, à l'assistant social. Dès lors, il faisait partie intégrante de la grande famille Croix-Rouge. Il était souvent instruit dans ses écoles. Il s'inscrivit aussi au «Centre de transfusion» et devint un fidèle donneur de sang. Il était alors

l'objet de contrôles et, grâce à son don généreux, savait chaque fois s'il était en bonne santé ou s'il présentait une anomalie qui devrait être soignée. Certains de ses amis ayant opté pour d'autres voies, suivirent tout de même des cours de la Croix-Rouge, comme celui «Soigner chez soi» afin de savoir mieux s'occuper de ses proches sans trop de fatigue et avec des procédés rationnels et actuels. D'autres devinrent «Auxiliaires-hospitaliers» afin d'être mieux à même de travailler occasionnellement dans des homes pour personnes âgées, d'améliorer les prestations des équipes de soins à domicile, de dépanner dans les hôpitaux et cliniques. Un nouveau cours destiné à mieux comprendre les maux et l'évolution dégénérante du troisième âge était également fort instructif et nombreux désiraient le suivre.

Notre jeune ami fut hélas un jour renversé par une auto sur un chemin presque désert. Il perdit abondamment de sang par un bras. Par chance un cycliste qui passait lui porta rapidement secours en jugulant l'hémorragie, ce qui évita le pire. Ce jeune homme avait heureusement suivi chez les Samaritains, «Un cours de secouristes».

Les années avaient passé et notre sujet était devenu vieux. Une partie de sa famille s'était dispersée, l'autre était logée à l'étroit... Il était seul. Comme il était heureux d'avoir la visite d'un «Bénévole» de la Croix Rouge, de pouvoir se faire véhicule par un «Chauffeur bénévole» de participer à des sorties, à la Fête de Noël. Cet être humain, que la Croix-Rouge s'est fait un devoir et une joie d'accompagner tout au long de sa vie n'avait besoin d'aucune étiquette pour être pris en charge. Ni religion, ni race, ni opinion politique, ni classe sociale n'ont d'importance. Ne comprennent que l'esprit d'entraide et l'union des bonnes volontés.